

Au tournant des saisons

Rencontre d'ajustement et de réévaluation
des objectifs et des axes d'intervention du milieu culturel des Faubourgs
(22 mars 10 h, Écomusée du fier monde)

Nous nous trouvons à un tournant des réflexions et questionnements sur le rôle de la culture dans notre société. Le gouvernement québécois, qui vient d'annoncer un budget pour le secteur culturel révélateur de ses priorités, lance un vaste processus de consultations visant le renouvellement de sa politique culturelle. À Montréal, les consultations auront lieu les 3 et 4 mai 2016 à la Grande Bibliothèque. Les acteurs culturels et les citoyens sont invités à déposer un mémoire en prévision de la participation aux consultations. Le MCCQ met à la disposition des citoyens deux documents qui ont comme but de circonscrire et d'orienter le processus de consultation : [Renouvellement de la politique culturelle du Québec, cahier de consultation](#), et [Renouvellement de la politique culturelle du Québec, contexte général](#).

Dans les Faubourgs, le dernier exercice pour recueillir les besoins et les aspirations du milieu culturel local et pour formuler sa vision a eu lieu en 2013-2014, avec la tenue du *Sommet Art et culture autour des faubourgs* (novembre 2013) et les rencontres du comité de suivi du Sommet qui a réuni une trentaine d'acteurs culturels en mars, avril, mai et octobre 2014.

Les travaux du *Sommet Art et culture* et ceux du comité de suivi du Sommet ont débouché sur la conception d'un plan d'action collectif qui détaille les priorités du milieu culturel faubourien, les axes d'interventions, ses objectifs et les moyens pour les atteindre. Le plan d'action exprime une volonté de prise en charge du milieu culturel, une capacité à exploiter ses forces, mais aussi propose des solutions pour mettre ses compétences au service de la communauté et pour faire de la culture un levier du développement du quartier. Son contenu témoigne d'une expérience de vie et de travail dans le quartier et d'une connaissance approfondie des Faubourgs.

À la lumière de l'annonce des consultations à venir, il nous paraît important de réévaluer la pertinence du plan d'action établi en 2013-2014 au regard d'une vision partagée des acteurs culturels des Faubourgs. Quels mises à jour, ajustements, nouvelles stratégies d'intervention ou autres défis doivent être ajoutés à ce programme afin qu'il puisse constituer une base adéquate pour la rédaction

d'un mémoire porteur des aspirations ou des préoccupations des artistes et travailleurs culturels locaux ? Dans le prolongement de cette réflexion, de quelle manière les représentants du Pôle de création culturelle des Faubourgs doivent-ils se positionner par rapport au cadre de réflexion posé par les officiels en vue des consultations et vis-à-vis des priorités annoncées dans le nouveau budget : médiation culturelle, fait français, 375^e anniversaire de Montréal, etc. ? Aussi, de quels problèmes, difficultés ou lacunes dans l'application de la politique culturelle doit témoigner le mémoire déposé par les acteurs culturels des Faubourgs, mais aussi quelles solutions doivent être proposées ? De manière générale, quels moyens devons-nous mettre en œuvre afin d'augmenter notre pouvoir d'agir collectif ?

Osons, pour démarrer les discussions, quelques parallèles et connexions entre le plan d'action du Pôle de création culturelle des Faubourgs et le cadre de réflexion proposé par le MCCQ. Les axes d'intervention du plan d'action issu du Sommet art et culture de 2013 s'organisent autour de cinq grands thèmes : **identité, occupation du territoire, développement, accès, promotion et visibilité, engagement et participation citoyenne**. Le cahier de consultation ministériel propose quant à lui les thèmes suivants : **la culture dans une perspective de développement durable, l'évolution de la culture dans l'environnement numérique, le rapport du citoyen à la culture, le fait français, le développement culturel des nations autochtones, l'action internationale et les relations intergouvernementales, la gouvernance et le financement**.

Les intervenants culturels des Faubourgs ont exprimé le besoin de repères identitaires locaux et d'un enracinement dans le quartier, en même temps qu'ils se sont montrés intéressés à participer activement à la construction d'une identité de quartier. La construction identitaire prendrait en compte les signes distinctifs des Faubourgs tels que la présence accrue des artistes sur le territoire et l'importance du patrimoine bâti, l'un des plus anciens à Montréal. Elle s'opérerait à travers des événements spécifiques aux Faubourgs. La défense des intérêts des créateurs et de leur droit à la recherche ont été également évoqués dans ce contexte d'affirmation d'une identité *faubourienne*.

Les projets conjoints dans le cadre des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal sont vus comme l'un des moyens pour renforcer le sentiment d'appartenance au Pôle de création culturelle des Faubourgs. Peut-on envisager des moyens plus importants au service de la volonté de construire une identité locale avec le transfert des responsabilités touchant au développement culturel aux municipalités (et aux arrondissements), transfert stipulé dans les documents ministériels (cahier de consultation, p. 23.) ?

Le thème de l'occupation du territoire souligne l'importance de faciliter l'appropriation de l'espace public par les créateurs à travers, entre autres, l'installation des équipements scéniques et au moyen de l'art public. Le comité-conseil des futures consultations incite vivement les artistes et les organismes artistiques à diversifier les lieux de diffusion, le cahier de consultation stipulant que « la salle de spectacle n'est plus le passage obligé » de la rencontre entre les artistes et le public (p.12). Peut-on escompter un financement plus important et des mesures supplémentaires pour favoriser les interventions dans l'espace public sans pour autant mettre en péril les lieux existants dont l'existence est fragile ?

Le thème du développement met de l'avant les arts et la culture comme l'un des moteurs de transformation des quartiers. Si la vision de la culture esquissée dans l'Agenda 21 permettait de considérer celle-ci comme vecteur de développement social, la perspective, quelque peu réductrice, contenue dans les deux documents ministériels semble vouloir soumettre la création artistique et culturelle à la demande (Cahier de consultation, p. 18). Le rôle même du créateur est diminué au profit d'une prétendue généralisation du savoir et de la sensibilité artistiques. « Les frontières s'estompent entre la pratique en amateur et la création professionnelle. Chacun peut devenir tour à tour consommateur, participant, créateur, promoteur, diffuseur, critique, « influenceur » », mentionne le Cahier de consultation.

Un tel constat interpellera certainement les professionnels de l'art et de la culture. Si chacun peut devenir spontanément créateur, diffuseur et critique, les structures de soutien de créateurs, de revues de critique littéraire, cinématographique ou en arts visuels sont remises en cause. Cette primauté de la « demande » sur « l'offre » culturelle est questionnable, car elle efface l'exigence de compréhension d'une oeuvre d'art et l'effort d'innovation. Existe-t-il une demande pour l'art de la performance, pour le cinéma expérimental ou pour la musique expérimentale ? Question rhétorique, sans doute. Pourtant tous ces terrains de l'innovation nourrissent l'expression artistique et culturelle.

Les thèmes de l'accès à la culture et de l'engagement et participation citoyenne dans le plan d'action du Pôle de création culturelle des Faubourgs mettent en avant la nécessité de la concertation entre les multiples acteurs culturels des Faubourgs et l'importance de la médiation culturelle. Ces priorités font écho à certaines interrogations du comité-conseil dans le contexte d' « une remise en question du rôle et du mode d'intervention de l'État en culture ». « Comment renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs (social, économique, éducatif, environnemental, territorial et de la santé (...)) ? » (Cahier de consultation, p.10.) Ou encore, « comment accroître les synergies entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs : les instances régionales, les entreprises privées, les milieux scolaires, les universités, les hôpitaux, la société civile, les

citoyens, les jeunes, etc. ? » (Cahier de consultation, p. 11) Peut-on considérer que ces questions constituent un pas vers la compréhension – un peu tardive, vu les coupes de dernières années – et la reconnaissance du rôle fondamental des organismes de concertation dans la démocratie participative québécoise ?

Autant le cadre de réflexion proposé par le MCCQ que le nouveau budget valorise fortement la médiation culturelle et invitent les milieux culturels à créer des activités favorisant la participation citoyenne. Généralement, les créateurs des Faubourgs entreprennent avec enthousiasme des projets de médiation, car l'ouverture vers des publics variés et leur implication est susceptible d'enrichir les pratiques artistiques. Toutefois, un équilibre fin doit être respecté entre les projets de médiation et les activités artistiques, car même si le milieu culturel peut donner un coup de main aux institutions d'enseignement, les créateurs ne peuvent et ne doivent pas remplacer celles-ci. Or, les récentes compressions dans les services offerts aux élèves peuvent faire penser à une éventuelle intention du gouvernement de pallier ces coupes dans le milieu scolaire par la médiation culturelle.

À la lecture du cahier de consultation, les télédiffuseurs verront sans doute une occasion de défendre leur mission et contribution à la société. « La définition même de ce qu'est un média a muté, car le public est maintenant lui-même un vecteur de contenus, stipule le Cahier de consultation (p.13.), il est devenu un diffuseur à travers les réseaux sociaux qu'il investit ». Une question s'impose dans ce contexte : peut-on envisager sérieusement que Facebook remplace une table ronde télévisée avec des experts - pour ne donner qu'un exemple - ou un discours et une ligne éditoriale télévisés ?

Les professionnels oeuvrant dans la sphère musicale seront probablement inquiets de l'absence de toute référence à la musique dans les deux documents proposés par le ministère. Selon le comité-conseil, les disciplines musicales sont englobées dans les arts de la scène qui y figurent. Mais est-ce que toute création musicale participe de l'art de la scène ?

Finalement, le document Cahier de consultation se conclut par l'affirmation d'une volonté de questionner le mandat même du ministère de la Culture (p.24). Doit-on voir dans cette remarque le signe avant-coureur d'un désinvestissement de l'État à l'égard du secteur culturel ?

Quels autres questions et témoignages devons-nous consigner afin d'enrichir les débats autour des imminentes rencontres de consultation ?

À nous la parole !

L'équipe de Voies culturelles des faubourgs
20 mars 2016